

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N°2018 – 047 du 15 février 2018

portant nomination de Monsieur **Edgard-Marie Dona OUENDO** en qualité de Directeur de l'Institut régional de Santé publique au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2016-419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 02 novembre 2017,

D É C R È T E :

Article premier

Monsieur **Edgard-Marie Dona OUENDO** est nommé Directeur de l'Institut régional de Santé publique au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Article 2

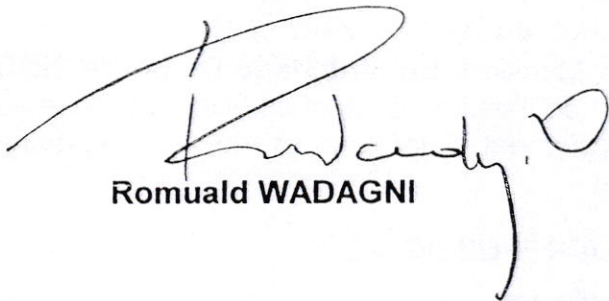
Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 15 février 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,



Marie Odile ATTANASSO

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MESRS : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
INTERESSE : 1 ; JORB : 1.